

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
3 – 2024 / N°8**

SEANCE du 11 AVRIL 2024

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12
VOTES : Contre : 0 Pour : 12 Abstention : 0
Date de la convocation : 28.03.2024

L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, MINDER Pascale, REBOUL Grégory, LAMBERT Daniel, VIAL Anne- Claire, MANENT Corinne.

Absents excusés : MANENT Corinne donne procuration à ROUZET Christelle
LASSAGNE Cécile, REBOUL Gregory

Objet : Travaux de voirie chemin du Cimetière

Lors du Conseil municipal du 05.03.2024, il a été voté un devis de l'entreprise Eiffage pour travaux de réfection de voirie du chemin du cimetière pour un montant de 36 000 €.

Après avoir revu le budget à la baisse, nous avons demandé un nouveau devis pour prévoir 25 000 € TTC pour la réfection du chemin du cimetière par la même société.

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité et après en avoir délibéré,

- ACCEPTE le devis de l'entreprise EIFFAGE pour des travaux de voirie Chemin du cimetière d'un montant de 25 000 € TTC.
- DIT que cette dépense est prévue au budget 2024 chapitre 21.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2- 2024/ N°11

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 15.04.2024

Le Maire,
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 15/04/2024
Et de la réception en Préfecture le 15/04/2024

Le Maire